

DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES

Texte : ensemble de mots constituant un tout de signification délimité par des **clôtures** linguistiques, visuelles et/ou sonores. Il peut s'étendre d'un seul mot, *Résistez* sur le mur de la tour de Constance à Aigues-Mortes, jusqu'à plusieurs tomes comme *L'Encyclopédie* coordonnée par Diderot.

Péritexte : environnement graphique d'un texte écrit pouvant comporter des images et des indications plus ou moins nombreuses qui pallient l'absence de contact direct entre le producteur et le récepteur. Il peut s'agir notamment des nom et qualification de l'auteur, date et lieu de production, titre et rubrique du périodique, titrairie et chapeau, illustration et légende...

Genre de discours = discursif : catégorie générale à laquelle nous rattachons tout énoncé que nous produisons ou recevons. Un genre discursif réunit tous les énoncés apparentés par une situation de communication comparable en fonction

- du secteur d'activité ou de l'institution sociale à laquelle ils participent : par exemple journalistique, judiciaire, politique, scientifique, technique, artistique...
- des statuts et rôles du producteur et du récepteur : journaliste, témoin ou expert vs citoyen ; vendeur vs acheteur ; enseignant vs enseigné ; homme ou femme ; classe d'âge, classe sociale...
- des circonstances temporelles et spatiales de l'énonciation : communication en direct ou à distance, réception plus ou moins différée, objet présent ou passé ou à venir...
- du support et des modes de diffusion : presse écrite, livre, texte électronique, oral, radio, télévision...

Genre de texte = textuel (ou sous-genre) : catégorie plus restreinte à laquelle nous rattachons tout énoncé que nous produisons ou recevons. Un sous-genre réunit les énoncés d'un même genre apparentés par des caractéristiques sémantiques ou formelles supplémentaires. Ces énoncés peuvent avoir en commun

- leurs thèmes : dans un journal, les rubriques faits divers, sports, météo...
- la longueur (filet vs dossier...), le mode d'organisation (suivi ou à suivre...), les procédés de style (emphase, ironie...), le ton (polémique, humoristique...).

Séquence : ensemble ou sous-ensemble d'un texte répondant plus ou moins aux critères formels dégagés par la typologie linguistique. Un journal, ou un article long, contient en proportion variable des séquences narratives, dialogales, descriptives, explicatives et argumentatives. La plupart des articles comportent plusieurs de ces séquences.

Types de séquence : modes de fonctionnement du langage et d'organisation de l'énoncé correspondant à quatre tâches principales : conduire un récit, une description, une explication ou une argumentation. Ces types peuvent apparaître dans tous les genres et sous-genres : on peut, par exemple, trouver des récits dans les romans, les biographies, les rapports de police, la presse, les entretiens médicaux, les conversations, etc.

Types de texte : selon le type de séquence qui organise sa structure d'ensemble, tout texte peut être rattaché à l'un des cinq types informatif, narratif, descriptif, explicatif ou argumentatif. Mais un texte contient presque toujours des séquences d'autres types.

Métadiscursif : segment de texte dans lequel l'énonciateur explicite ou commente l'objectif ou la démarche de son discours. Les énoncés métadiscursifs peuvent apparaître dans tous les types de texte, mais ils sont particulièrement caractéristiques du type explicatif, puisqu'ils permettent de guider la compréhension du lecteur, ce qui est le but d'une explication.

Axiologique : terme exprimant un jugement de valeur. Un terme est axiologiquement **appréciatif** ou **dépréciatif** 1° s'il contient dans son signifié un trait positif ou négatif, 2° s'il peut être mis en balance avec d'autres termes désignant le même référent de manière neutre. Le vocabulaire axiologique apparaît dans presque tous les textes, quel que soit leur type, mais il est particulièrement caractéristique et abondant dans les textes argumentatifs.

TYPES DE SÉQUENCES ET D'ÉNONCÉS

Informatif : texte ou séquence répondant sommairement aux questions *Qui ?*, *Quoi ?*, *Où ?*, *Quand ?* ; il satisfait de manière minimale la demande d'information concernant l'identité d'un agent, la nature et les circonstances d'un phénomène. Dans quelques cas, très utilisés mais peu nombreux, l'énonciateur se contente de donner ces informations sans les développer : brèves dans un journal. La plupart du temps, la séquence informative sert de point de départ ou d'arrivée à un développement descriptif, explicatif, argumentatif ou narratif : c'est notamment le cas du chapeau des articles de presse.

Descriptif : texte ou séquence répondant à la question *De quoi s'agit-il ?* Il vise à donner au récepteur l'impression qu'il peut se représenter la personne, l'objet ou le phénomène qui en est l'**hyperthème** ; mais, n'étant jamais ni neutre ni complet, il impose, explicitement ou non, le point de vue de son énonciateur. Il consiste au minimum à nommer l'hyperthème et certains de ses **aspects** (parties ou propriétés), donc souvent à le(s) qualifier. Il ne repose sur aucun ordre préétabli, mais sur une hiérarchisation qui peut aller –du tout aux parties ou l'inverse –de la simplicité apparente à la complexité cachée ou l'inverse...

Explicatif : texte ou séquence répondant à la question *Pourquoi en est-il ainsi ?* ou *Comment cela est-il possible ?* ; il vise à instaurer ou restaurer la compréhension supposée défaillante du récepteur. L'énonciateur tient pour acquise l'existence d'un phénomène, mais 1° il pose son caractère énigmatique et 2° il communique au récepteur la solution de cette énigme. Globalement objectif et souvent effacé, l'énonciateur substitue des certitudes aux interrogations qu'il a soulevées.

Argumentatif : texte ou séquence répondant à la question *Comment évaluer telle réalité ?* ; il vise à rallier le récepteur à une certaine interprétation = la **thèse démontrée** ou **proposée** ou **soutenue** par l'énonciateur. Cette thèse est étayée sur des arguments : observation du réel, opposition de valeurs positives et négatives et/ou déductions logiques. Cette dimension **démonstrative** plus ou moins objective peut être complétée –ou parfois remplacée– par la présentation défavorable, donc souvent plus subjective, de la **thèse** adverse dite **réfutée**.

Narratif : texte ou séquence répondant à la question *Que s'est-il passé ?* ; il vise à faire comprendre au récepteur l'évolution d'une situation dans le temps ; il représente donc, au minimum, deux actions ordonnées chronologiquement. Il oppose fréquemment une situation initiale et une situation finale. Il peut détailler plus ou moins l'enchaînement chronologique des circonstances et des actions qui modifient, ou non, les forces en présence (complication, réaction, résolution). Il commence souvent par une phrase ou une expression qui annonce l'action la plus importante et lui sert de **résumé**. Il finit souvent par une phrase ou une expression qui porte un jugement sur l'action ou sur son/ses protagoniste(s) : on appelle cette partie l'**évaluation** du récit.

Injonctif (ou instructionnel) : énoncé marquant la volonté de l'énonciateur d'influencer le comportement du récepteur. Il est très repérable notamment par l'infinitif, l'impératif, le futur ou les performatifs. Il ne constitue pas un type de séquence et peut intervenir dans tous les types de texte, mais est caractéristique des **descriptions d'action**. Cette sous-catégorie du type descriptif apparaît notamment dans les genres textuels suivants : bulletin météorologique, horoscope, recettes de cuisine, itinéraires, etc. Dans tous ces cas, l'énonciateur décrit les phases successives d'un processus que le récepteur doit prendre en compte dans son action.

Dialogal : énoncé produit par au moins deux locuteurs et comportant au moins deux tours de parole. Très fréquent à l'oral, il prend des formes complexes à l'écrit où il relève presque toujours du **discours rapporté** : une interview, par exemple, lorsqu'elle paraît dans la presse écrite, est un compte rendu plus ou moins fidèle, adressé par le journaliste au lecteur, du dialogue qu'il a eu avec l'interviewé.

GENRES TEXTUELS DE LA PRESSE ECRITE

I Genres abondamment présents dans tous les organes de presse

Brève : article autonome de quelques lignes, sans titre, souvent de type informatif. Une succession de brèves dans une colonne est appelée *Rivière**. vs *Billet, Echo, Filet*.

Chapeau : paragraphe mis en valeur par sa typographie, intercalé entre le titre et le corps d'un article ou d'un dossier pour en annoncer le contenu ; il peut parfois être placé au-dessus du titre.

Commentaire : article de type argumentatif, exprimant l'interprétation / évaluation du journaliste sur un événement donné. vs *Chronique, Editorial, Libre opinion*.

Communiqué : déclaration émanant d'une association, d'une institution, d'une entreprise ou d'une personnalité, parfois reproduite telle quelle, parfois intégrée dans l'article d'un journaliste. vs *Interview, Publicité*.

Enquête : ensemble d'articles ou article très long, élaboré autour d'un événement ou d'une situation, reposant sur une recherche méthodique –variété des sources d'information, interviews, témoignages– et destiné à en donner une vision approfondie, parfois sans lien direct avec l'actualité (en anglais Close-up ou Feature). vs *Montage, Reportage*.

Filet / entrefilet : article d'une vingtaine de lignes, titré, souvent de type narratif ou explicatif. vs *Billet, Brève, Echo*.

Insert : segment de texte peu autonome au plan sémantique qui interrompt un article long. Visuellement attractif, il est constitué par un mot-clé ou une phrase clé mettant en relief un détail significatif, ou encore par un *Filet** approfondissant une dimension particulière du sujet abordé. vs *Titraillé*.

Intertitre : mot, syntagme ou phrase mis en valeur par la typographie (souvent en gras) pour délimiter une étape importante à l'intérieur d'un article long. vs *Insert*.

Interview : article élaboré autour d'un jeu de questions réponses. vs *Communiqué, Portrait*.

Reportage : article dont les éléments ont été recueillis sur les lieux mêmes de l'événement, souvent par des entretiens avec des témoins directs. vs *Enquête, Montage*.

Rivière : succession de *Brèves** dans une colonne.

Rubrique : surtitre thématique sous lequel chaque journal regroupe différemment des articles plus ou moins apparentés ; section du journal regroupant les pages ayant le même surtitre. Voir ci-après.

Sous-titre : syntagme ou phrase placé(e) juste au-dessous du titre, souvent en caractères moins gros, pour le compléter. vs *Chapeau*.

Surtitre : syntagme ou phrase placé(e) au-dessus du titre, souvent en caractères moins gros, pour le préparer. vs *Rubrique et Chapeau*.

Titraillé : ensemble des segments de texte qui structurent un article long. Visuellement attractifs, ils sont hiérarchisés par leur place et leur taille : on peut ainsi compléter le **titre** au moyen d'un **surtitre** et/ou d'un **sous-titre**, puis le prolonger par un ou plusieurs **intertitres** indiquant les étapes principales de l'article. vs *Insert*.

II Genres plus rares ou particuliers à une catégorie de publications

Billet : court article souvent encadré revenant chaque jour à la même place (et souvent sous la même signature), qui présente l'actualité de façon humoristique ou décalée. vs *Brève, Chronique, Echo, Filet*.

Chronique : **1.** Article paraissant régulièrement, signé par une personnalité ou un écrivain qui commente librement l'actualité. vs *Commentaire, Editorial, Libre opinion*. **2.** Sous-rubrique régulière de nouvelles relevant d'un domaine particulier (judiciaire, littéraire...). vs *Rubrique*.

Critique : description et/ou argumentation appréciative ou dépréciative à propos d'un événement culturel (livre, spectacle, film, émission, disque...).

Dépêche : information transmise au journal par le téléscripteur d'une agence de presse. vs *Enquête, Montage*.

Écho : petite information de caractère anecdotique, souvent fondée sur des ragots et traitée avec humour. vs *Billet, Brève, Filet*.

Éditorial : article de type argumentatif interprétant / évaluant l'actualité, souvent signé par le directeur ou le rédacteur en chef ; il engage la responsabilité morale de l'équipe rédactionnelle. vs *Chronique, Commentaire, Libre opinion*.

Libre opinion / point de vue : article de type argumentatif interprétant / évaluant l'actualité, qui n'engage que son signataire, d'ailleurs extérieur à la rédaction du journal. vs *Chronique, Commentaire, Editorial*.

Marronnier : article d'ambiance, souvent peu original, qui revient chaque année à la même époque (rentrée des classes, saint-Valentin, venue du printemps...).

Montage / mouture : article rédigé à partir de *Dépêches** d'agence, d'informations diverses, que le rédacteur relie et commente (rewriting). vs *Enquête, Reportage*.

Ours : encadré ou colonne qui énumère les principaux responsables, les adresses de la rédaction, de la publicité... et souvent le tirage d'un périodique.

Portrait : article à dominante souvent descriptive sur une personnalité, qui emprunte les techniques du reportage et de l'enquête. vs *Interview*.

Revue de presse : extraits de journaux différents autour d'un même thème.

PRINCIPALES RUBRIQUES

Chaque quotidien ou hebdomadaire choisit, selon le lectorat visé, de regrouper ses articles en sections dont la répartition, l'ordre, le titre et la quantité varient.

Géographiques

Commune –département –région –national –international.

Thématiques

Actualité / événement –Bourse / finance –Courrier des lecteurs –Culture / spectacles –Economie – Environnement –Faits divers –Politique –Société –Sports –Vie quotidienne...

Services

Annonces légales –Carnet (décès, naissances, unions) –Courses hippiques –Jeux –Météo –Offre et recherche d'emplois –Petites annonces –Programmes de télévision –Tirages de la Française des jeux...

PRINCIPALES MARQUES TEXTUELLES DE SUBJECTIVITE

EXPLICITES

1° **Première personne du singulier** (pronoms ou possessifs) et déictiques impliquant l'énonciateur.

2° **Deuxième personne** (pronoms ou possessifs) impliquant le récepteur : parfois hostile, souvent complice.

Déictiques : indications d'espace et de temps qui ne prennent sens que par rapport à la personne qui parle ou écrit, même si elle n'emploie pas le *je* : *ici, là-bas ; hier, aujourd'hui, demain ; l'an dernier, l'an prochain...*

Cas particulier du *je* illustratif du philosophe : « Je pense donc je suis » (*je* = tout homme).

3° Réglages variables du nous :

a= *Nous* de modestie : *Nous présenterons d'abord...* = je présenterai

b= Moi + d'autres à définir d'après le contexte

c= Vous récepteurs + moi énonciateur

d= Nous tous, les êtres humains.

4° Réglages encore plus subtils du on :

a= Tout le monde, nous tous, chacun, n'importe qui

b= Certaines personnes dont vous, récepteurs, faites sûrement partie

c= Certaines personnes dont moi, énonciateur, fais peut-être partie sans le reconnaître, pour des raisons stratégiques

d= Certaines personnes avec qui moi énonciateur ne suis pas d'accord, mais que je ne veux pas nommer.

IMPLICITES

5° Guillemets et caractères italiques ou gras :

a= Simple mise en valeur des titres, intertitres ou mots importants ;

b= Citation d'un argument soit pour le réfuter soit pour l'intégrer à la thèse soutenue ;

c= Mise à distance des mots de l'adversaire.

6° **Verbes et adverbes modalisateurs** : voir fiche suivante.

7° **Conditionnel**.

8° **Vocabulaire axiologique** : termes appréciatifs ou dépréciatifs, notamment adjectifs.

9° **Registres de langue** plus ou moins soutenu ou familier :

a= selon les cotextes, un registre soutenu peut mettre en valeur ou à distance ;

b= réciproquement, un registre familier peut contribuer à la proximité ou à la dévalorisation.

PRINCIPAUX MODALISATEURS

Les modalisateurs sont des termes, des syntagmes ou des propositions jouant dans la phrase un des trois rôles suivants :

- préciser les conditions particulières de réalisation d'un phénomène,
- explicitement un jugement de l'énonciateur à l'égard de tout ou partie de l'énoncé,
- intégrer à la phrase un acte de langage supplémentaire.

1. Conditions de réalisation d'un phénomène

Certains modalisateurs indiquent le caractère nécessaire ou facultatif, obligatoire ou interdit, possible ou probable d'un phénomène.

a= Il s'agit d'abord des verbes *devoir, falloir, pouvoir* et des emplois non impératifs de *vouloir* : *Pierre voulait venir, mais il n'a pas pu.*

b= Ce type de modalisateurs prend de nombreuses autres formes : par exemple, dans son sens de probabilité, *Pierre doit venir* est également formulable en *Pierre viendra sans doute* ou *selon toute vraisemblance, Il est probable* ou *Il y a des chances que Pierre vienne*, etc.

2. Jugement de l'énonciateur

a= L'énonciateur évalue ouvertement, porte un jugement explicite sur ce dont il parle : *heureusement, par chance, le malheur veut que, comme il est naturel, paradoxalement*, etc. Il convient de ne pas confondre ces termes avec le vocabulaire axiologique, mots appréciatifs ou dépréciatifs, souvent plus implicites, que l'énonciateur peut choisir de préférence à des mots neutres pour désigner ce dont il parle.

b= L'énonciateur commente les mots qu'il emploie pour leur donner plus ou moins de portée : *en un sens, à certains égards, si l'on peut dire, si j'ose m'exprimer ainsi, si vous me passez l'expression...*

c= Certains termes signalent l'utilisation d'un point de vue autre que celui du locuteur : *pour / selon / d'après untel, censément, soi-disant...* On rejoint ainsi le discours rapporté.

3. Acte de langage supplémentaire

a= Certains termes indiquent une possible discordance entre la réalité et une assertion dont la valeur se trouve ainsi atténuée : *croire, paraître, sembler, sauf erreur, une supposition que...*

b= D'autres renforcent au contraire une assertion en l'explicitant : *de fait, en vérité, il est certain que, c'est une évidence que...*

c= Certains verbes ou propositions permettent de formuler de manière assertive une injonction (*je vous prie de bien vouloir, mon souhait le plus cher est que...*) ou une interrogation (*je voudrais savoir, la question est de savoir...*).

Aucune des listes de modalisateurs n'est absolument close, et nombre d'entre eux peuvent appartenir à deux séries selon leur contexte d'emploi. Ainsi, l'adverbe *normalement* indique la probabilité d'un fait dans *Normalement, tout se passera bien* (=en principe), mais un jugement de l'énonciateur dans *Tout se passera normalement* (= comme il est normal). De même, *vouloir* spécifie une des conditions de réalisation de l'action dans *Je veux venir*, mais sert à formuler une injonction dans *Je veux que Pierre vienne*.

101 VERBES RECTEURS DE DISCOURS RAPPORTÉ
(d'après Charolles M., 1976, *Pratiques* 9, 83-107)

Verbes régissant des discours indirects (reformulés)

bavarder (de) ;
colporter, communiquer, contester, convenir (de / avec) ;
défendre (de vs l'idée que), démentir, divulguer ;
ébruiter, émettre, exprimer ;
formuler ;
imposer (l'idée que), interdire (de) ;
parler (de), permettre (de), prier (de), propager, publier ;
renseigner (sur), répandre, ressasser ;
soutenir ;
transmettre...

Verbes pouvant régir un discours indirect (reformulé) ou un discours direct (entre guillemets et/ou en italiques)

accepter, accuser (de), admettre, affirmer, annoncer, appeler, apprendre, approuver, arguer, articuler,
assurer, attester, avertir, avouer ;
balbutier ;
chanter, chuchoter, commander (de), confier, conseiller (de), cracher, crier ;
débiter, déclarer, dégoiser, demander, démontrer, dévoiler, dire ;
s'écrier, écrire, énoncer, exiger, expliquer, exposer ;
faire savoir ;
hurler ;
indiquer, informer, insinuer, insister (sur), ironiser (sur) ;
jurer ;
lancer, lire ;
menacer (de), murmurer ;
nier, noter, notifier ;
objecter, observer, offrir (de), ordonner (de) ;
parier, plaisanter (de / sur), prétendre, prétexter, prévenir, promettre, prononcer (sur), prouver ;
raconter, rapporter, réciter, reconnaître, relater, remarquer, répéter, répliquer, répondre, rétorquer, révéler ;
seriner, souffler, souligner, supplier...

Nuances modales

Réalisation matérielle de l'énoncé enchâssé : balbutier, chanter, chuchoter, crier, hurler, murmurer...
Rapport particulier entre les interlocuteurs construit par l'énoncé enchâssé : demander, exiger, Nier, prier, promettre...

Présuppositions

Valeur de vérité de l'énoncé enchâssé : démontrer, plaisanter (de / sur), prétendre, prétexter, prouver...
Statut interactionnel de l'énoncé enchâssé : demander, répondre ; propager, répéter...
Rapport de l'énonciateur cité avec son énoncé : avouer, confier, convenir, prévenir...
Type d'opération auquel participe l'énoncé enchâssé : arguer, expliquer, objecter, raconter...

QUELQUES CONNECTEURS LOGIQUES

(L'astérisque indique les cas où le connecteur peut s'utiliser de deux ou plusieurs manières différentes.)

1. Structurant une accumulation d'éléments, notamment dans les séquences descriptives et explicatives

Addition simple : de plus –puis –ensuite –aussi* (en milieu de proposition) –par ailleurs –d'autre part* –en outre

Renchérissement : surtout –non seulement* ... mais encore –bien plus –au surplus

Addition renforcée / parallélisme : d'une part ... d'autre part* –d'un côté ... de l'autre* –d'abord ... ensuite* ... enfin –premièrement...

Inclusion / développement / illustration : ainsi* –de fait –d'ailleurs –par exemple –en particulier –notamment –c'est le cas de –plus précisément –plus généralement –la preuve en est que

2. Marquant diverses formes de continuité du raisonnement, en particulier dans les séquences explicatives et argumentatives démonstratives

Hypothèse : si* –soit –à supposer que –supposons –en admettant que

Condition : si* –à condition que –à moins que –pour peu que –dans la mesure où

Causalité / explication / justification : car –parce que –puisque –du fait de –en effet –ce n'est pas que* –c'est que*

Finalité / but : pour* –de façon à –en vue de –afin de

Conséquence : donc –par conséquent –c'est pourquoi –aussi* (en tête de proposition) –du coup –au point de –à tel point que –de sorte que –si bien que

Comparaison / analogie : plus ... que –moins ... que –comme –ainsi* –de même –de la même façon –autant ... autant –parallèlement –pareillement –semblablement

Équivalence : c'est-à-dire* –en d'autres termes –ou encore

Récapitulation / conclusion : bref –ainsi* –donc* –au total –il reste que

3. Marquant diverses formes de rupture du raisonnement, spécialement dans les textes argumentatifs dialectiques

Précision / correction : en réalité –en fait –c'est-à-dire* –plutôt –ou –ou bien –plus exactement –à vrai dire

Alternative : ou ... ou –soit ... soit

Alternative oppositive : ce n'est pas x que / qui... c'est y que / qui... –non tant ... que –non seulement* ... mais* –l'un(e) ... l'autre –d'un côté ... de l'autre*

Opposition : mais –cependant –toutefois –pourtant –néanmoins –au demeurant –au contraire –alors que –tandis que –à l'opposé –en revanche –il n'en reste pas moins que

Concession : même si –bien que –certes ... mais –bien sûr ... mais –il est vrai ... mais –pour* ... que –pour autant –malgré

Exclusion / restriction : mis à part –en dehors de –hormis –à défaut de –sauf –uniquement –sinon –simplement